

Décision

Générale

colonial

Décision n° 10 juin 1974 Décision fixant le calendrier des audiences de vacation

n° 10

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1974

Date de publication
10 juin 1974

Date du numéro
25 juin 1974

TEXTE INTÉGRAL

Par délibération en date du 10 juin 1974, l'assemblée générale du Tribunal supérieur d'appel a fixé comme suit le calendrier des audiences de vacation. Tribunal supérieur d'appel : lundi 26 août et lundi 16 septembre , 8 h 20. Tribunal de première instance (audience civile et pénale) : Mardi 6 août, mardi 20 août, mardi 10 septembre, mardi 94 septembre, à 8 h 30.